Ernest Dréolle, Jérôme David, Robert Mitchell, Poriquet, Arthur Legrand, la rédaction de l'*Ordre*, du *Gaulois*, du *Petit Caporal*, etc. Au pied de l'église stationnaient trois ou quatre cent curieux; le service d'ordre était assuré par quelques gardiens de la paix sous les ordres de l'officier de paix du quartier.

— Mgr l'évêque de Santander a envoyé à M. Canovas del Castillo une supplique implorant la grace d'un soldat condamné à mort pour vol. Nous en traduisons un passage.

« Quoique le crime commis constitue la violation des sévères ordonnances militaires, celui qu'on pourrait appeler au moins grave, c'est le vol, dans des temps où, rien que dans ce diocèse, cinquante églises environ ont été volées impunément dans un très bref délai avec profanation sacrilége du Saint-Sacrement; l'intervention puissante de Votre Excellence que j'implore respectueusement; la clémence du roi auquel j'ai entendu dire, dans une occasion semblable à celle-ci qu'il se trouvait très heureux lorsqu'il exerçait la belle prérogative de sauver un homme de mort, et enfin la coïncidence providentielle qui fait que nous célébrons aujourd'hui la fête de l'Immaculée-Conception, me donnent presque la certitude d'obtenir la grace demandée pour l'accusé. »

Le président du conseil a répondu qu'il se ferait envoyer le dossier de l'affaire, et qu'il serait très heureux de pouvoir accorder ce que Mgr de Santander lui demande.

— Un vol important vient d'être commis à la caisse du dépôt de cavalerie d'Alcala (Madrid). La somme volée se monte à 37,000 piastres, dont 20,000 en or et le reste en billets de banque. La caisse ne présente pas de traces d'effraction.

— On annonce la mort à Barcelone de M. Antonio, Brusi, fondateur et rédacteur en chef du *Diario de Barcelone*, un des journaux les plus considérables de l'Espagne. M. Brusi avait été fait marquis de Casa-Brusi par le roi Alphonse.

— Le 4 décembre dernier, le cours de droit coutumier, professé par M. Chambellan, à l'Ecole de droit de Paris, a été suspendu pour un mois, à la suite de plusieurs scènes de désordres.

Hier matin, à 10 h. 1/2, le professeur a repris son cours. Les auditeurs au nombre de 65, qui suivent les cours de M. Chambellan sont tous porteurs de cartes jaunes, qui leur permettent l'accès du 3e amphithéâtre. Hier matin, ils ont été reçus par les élèves qui stationnaient dans la cour de l'Ecole, par des cris et des huées : « Ils ont la jaunisse !!! En présence de ces scènes, M. Danet, secrétaire général de la Faculté, a prié les étudiants de quitter la cour.

Cet avis sage a été religieusement observé et M. Chambellan a continué son cours sans incident.

— Dimanche dernier, à Paris, une expérience a été faite pour la fonte du verglas, sur les trottoirs de la mairie et de l'église des Batignolles.

L'ingénieur en chef de l'arrondissement a fait jeter 80 kilos de sel gris. C'est une dépense de 20 francs pour une superficie de 217 mètres carrés devant la mairie et 357 mètres pour le trottoir de l'église; soit en totalité, 574 mètres.

La dépense revient donc à 3 cent. 1/2 par mètre carré. Le verglas fondit et, en très peu d'instants il se forma une boue grise; puis le trottoir redevint noir, et l'on put y circuler sans glisser aucunement.

— Le *Vexin* raconte que, dans la nuit du 6 au 7 courant, vers cinq heures du matin, les habitants d'une partie de la rue du Bourg furent réveillés par un bruit sourd. Un immense pan du mur de terrasse de l'ancien château de Gisors cédant, soit à la poussée des terres en contre-haut, soit à un affaissement du sol, s'était détaché tout à coup, avait glissé sur sa base et était allé se replanter, dans un jardin voisin, presque droit, baissé de plus d'un mètre, mais pas moins menaçant et laissant derrière lui une effrayante crevasse.

Le château de Gisors a été construit en 1108 par Guillaume Le Roux et est le plus beau monument d'architecture militaire du douzième siècle.

Telle était l'excellence des matériaux employés dans ces anciennes constructions et des mortiers qui les reliaient, que le bloc énorme qui vient de se détacher, malgré la violente secousse qu'ont dû lui imprimer leur poids et la rapidité de sa chute, est resté entier, ne laissant voir que de rares et étroites fissures.

Les terres, en suivant le pan de mur dans son déplacement, ont mis à jour une muraille, perpendiculaire à celle de la terrasse, et qui ne laisse pas d'intriguer les visiteurs. C'est évidemment un des restes de l'ancien manoir féodal, dont plusieurs ont été brûlé dans les guerres du moyen-âge.

Le *Vexin* ajoute qu'un vieillard raconte qu'un pareil fait s'est produit, il y a cinquante ans environ. Un autre pan de mur s'est également écroulé pendant le jour et avait failli ensevelir une jeune fille dans les décombres.

— Un drame sanglant s'est passé dans un hôtel de la rue des Récollettes, à Marseille :

La nommée Louise Raymond, âgée de dix-neuf ans, s'était mariée il y a trois ans, avec Jouve, peintre en bâtiments, âgé de vingt-six ans. Le ménage ne fut pas heureux. Le mari se livrait à la débauche, battait sa femme et dissipait le peu d'argent qu'elle gagnait.

Celle-ci, lasse d'une pareille existence, s'enfuit du domicile conjugal et se plaça comme domestique dans le village de Gémenos. Après de nombreuses recherches, le mari découvrit sa nouvelle demeure, s'y présenta et somma sa femme de reprendre la vie conjugale. Louise résista, mais finit par consentir. Les deux époux revinrent à Marseille et descendirent à l'hôtel de la Drôme, rue des Récollettes.

Le lendemain, vers deux heures après-midi, la femme se sentant fatiguée voulut se reconcher. Au moment où elle se mettait au lit en tournant le dos à son mari, celui-ci appuya sur son oreille un revolver à six coups et déchargea deux fois son arme sur la malheureuse femme, qui tomba.

Jouve, croyant sa femme morte, mit aussitôt le canon de son arme dans sa bouche et s'en tira deux coups qui l'étendirent raide mort au pied du lit. Au bruit de ces nouvelles détonations que peut-être elle croyait dirigées contre elle, Louise essaya de se relever, mais ses forces la trahirent; elle glissa du lit et tomba évanouie en travers du cadavre de son meurtrier.

Personne n'avait rien entendu dans l'hôtel. Au bout d'un quart d'heure, Louise reprit connaissance. Malgré les flots de sang qu'elle perdait, elle put se traîner jusqu'à la porte de la chambre fermée au verrou, put l'ouvrir et trouva assez de forces pour appeler.

On accourut; le commissaire de police fut mandé. La mort de Jouve avait été instantanée. Sa femme a été conduite à l'hôpital. On espère pouvoir extraire les deux balles qui l'ont frappée. Mais ses blessures sont très-graves et mettent ses jours en danger.

Logogriphe

Que suis-je? un être abstrait, petit, moyen ou grand
Rond, carré quelquefois, entier, rompu souvent.
De disputes sans fin très-innocente cause.
Beaucoup, pour m'établir, n'ont ni trêve, ni pause,
Dans mes six pieds divers que ne trouve-t-on pas?
L'antiquité crédule en faisait bien du cas :
Certains me disaient d'or; et dans cette importance,
Du monde, suivant eux, je réglais l'existence.
Ces honneurs sont passés : du cerveau des savants
Je descendis depuis au comptoir des traitants.
Là, je règne : on m'y voit bien rangé par colonne...
Mais c'est assez : voyons ce que mon nom vous donne.
Vingt mots, ni plus ni moins, dans mon sein rassemblés.
Vont vous rendre bientôt tous mes traits dévoilés.
D'abord, voici le nom de ce bon patriarche
Qui replanta la vigne au sortir de son arche;
Puis ce qu'aux champs l'été, cherche le promeneur;
Un arbre; une rivière; un métal séducteur;
Ce que dès en naissant nos pères nous transmettent;
Et ce qu'à leurs désirs les sages toujours mettent.
Les sages! c'est bien dit : en est-il ici-bas?
Cette affaire, au surplus, ne nous regarde pas.
Poursuivez : je vous offre un lieu dans l'Helvétie;
De la gamme une note; et ce qu'en temps de pluie
Les dames avec grâce, ont soin de relever.
Plus, une particule; un titre à mériter,
Quoiqu'en ce siecle, hélas! il ait peu nos hommages;
Le théâtre effrayant des vents et des naufrages;
Deux pronoms; certain mot dont au jeu l'on se sert;
Un mont, chez les Hébreux, au milieu d'un désert;
L'aspect qu'imprime au front le crime ou l'infortune.
Si ce trop long détail, lecteur, vous importune,
Terminons en deux mots : dites le nom latin
Du plus affreux tyran de l'Empire Romain.
Et joignez-y la ville, en héros si féconde,
Qui fut (et l'est encor) la première du monde.

Le mot de l'énigme d'hier, est : *Tête à perruque.*

NOUVELLES DU MATIN

Versailles, 3 h. 35.

La réunion plénière des gauches du Sénat se tient en ce moment.

On vote pour la candidature à la présidence du Sénat. Il y aura certainement un second tour de scrutin, trois candidatures étant en présence. Ce sont celles de MM. Jules Simon, Duclerc et Martel.

Versailles, 4 heures.

Le premier tour de scrutin de la réunion plénière des gauches du Sénat a donné le résultat suivant pour la présidence :

M. Jules Simon,	48 voix.
M. Duclerc	36
M. Martel	31
M. Leroyer	16

Versailles, 4 h. 50 soir.

La droite bonapartiste de la Chambre s'est abstenue dans le vote pour la nomination du président.

A la suite d'une réunion qu'elle a tenue, hier, elle paraît avoir adopté cette tactique d'abstention pour toutes les questions, laissant au parti républicain le soin de diriger sans conteste les affaires du pays.

La droite n'a pas encore décidé si elle expliquera ou non, à ses électeurs, dans une déclaration publique, les motifs qui lui ont fait adopter ces systèmes d'abstention.

Cette question sera tranchée dans une nouvelle réunion.

On annonce comme devant paraître incessamment au *Journal officiel* la nomination, dans l'ordre de la Légion d'honneur de sept procureurs généraux nommés sous l'administration républicaine qui a pris les affaires le 14 décembre 1877.

La nomination de Challemel-Lacour, comme ambassadeur à Berne, est imminente. Le gouvernement français a demandé au conseil fédéral son agrément à cette nomination.

Toutes les questions restent en suspens à la Chambre des députés jusqu'après la lecture du programme ministériel, les prévisions que l'on pourrait émettre à l'avance ne répondent évidemment qu'à des impressions personnelles qui témoignent tantôt du mécontentement, tantôt de la confiance de tel ou tel groupe dans le ministère.

Le grand débat public qui aura lieu fera connaître, seul, d'une façon précise et certaine, les dispositions de la Chambre et celles du cabinet qui, on peut le dire, ne s'écarteront pas d'un esprit essentiellement républicain et libéral.

Versailles, 5 h. soir.

Au second tour de scrutin, à la réunion plénière, M. Martel a été désigné, comme candidat à la présidence du Sénat, par 84 voix, contre 40 données à M. Jules Simon. — MM. Duclerc et Le Royer s'étaient désistés.

Versailles, 5 h. 15, soir.

M. Waddington, ministre des affaires étrangères, a reçu aujourd'hui, du conseil fédéral suisse, l'agrément à la nomination de M. Challemel-Lacour au poste de ministre plénipotentiaire à Berne.

Versailles, 5 h. 30.

La nomination de M. Challemel-Lacour, comme ambassadeur à Berne, paraîtra demain au *Journal officiel*.

Les gauches du Sénat ont chargé leurs bureaux d'arrêter les candidats à la vice-présidence, au secrétariat et à la questure du Sénat et de s'entendre avec la droite pour la désignation de la représentation qui leur est faite dans ce bureau.

La droite du Sénat a désigné un délégué pour conférer, à cet effet, avec les gauches.

La droite paraît incliner à présenter M. Audren de Kerdrel, comme candidat à la vice-présidence, mais ce choix rencontre une vive opposition à gauche; le général Ladmirault est aussi désigné à droite. Après l'entrevue avec les gauches, on saura laquelle de ces deux candidatures est adoptée.

Voici la répartition des partis dans le Sénat renouvelé :

Membres du centre gauche	79
— de la gauche rép.	71
— de l'Union répub.	22

Londres, 14 janvier.

Une explosion a eu lieu cette nuit dans les houillères de Dirias, district de Cardiff. On croit que le nombre des victimes est d'environ soixante.

Berlin, 14 janvier.

Le prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, n'a présenté, ni le 11 janvier ni un autre jour, ni officiellement ni officieusement, au comte Andrassy des observations sur les appréciations de la presse autrichienne relatives au projet de loi en question, et n'a pas exercé l'influence allemande sur d'autres affaires.

La *Gazette* déclare inexacte la nouvelle donnée par un journal que le Reichstag serait convoqué définitivement pour le 20 février.

—

M. Robert de Massy, qui avait reçu mission du centre gauche de la Chambre d'insister au nom de ce groupe pour les changements dans l'administration a conféré longuement avec MM. Léon Say et Waddington.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Décret nommant l'ambassadeur de France près la Confédération suisse.

Décret convoquant les électeurs du canton de Piouha (Côtes-du-Nord), à l'effet d'élire leur représentant au conseil général.

Décrets convoquant les électeurs des cantons de Sceurre (Côte-d'Or), d'Aubusson (Creuse), et de Voves (Eure-et-Loir), à l'effet de nommer des conseillers d'arrondissement.

Décret portant réduction des droits de postes.

Décret portant promotion et nominations dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée.

Décrets portant élévation à la dignité de grand'croix de la Légion-d'honneur.

Décrets portant promotions et nominations dans la Légion d'honneur; — conférant la médaille militaire.

—

Le Président de la République française,

Sur la proposition du ministre des affaires étrangères,

Décrète :

Art. 1er. — M. Challemel-Lacour, sénateur, est nommé ambassadeur de France près la Confédération suisse, en remplacement de M. le comte d'Harcourt, admis dans le cadre de la disponibilité de son grade.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 14 janvier 1879.

Mal DE MAC-MAHON,
duc de Magenta.

—

M. le vice-amiral Jauréguiberry (Jean-Bernard), vice-président du conseil d'amirauté, a été élevé à la dignité de grand-croix de l'ordre national de la Légion d'honneur; 47 ans de services, grand-officier du 17 novembre 1870.

—

L'*Agence Havas*, publie la lettre suivante :

Paris, 14 janvier 1879.

Monsieur,

L'*Agence Havas* a publié hier soir une note, prétendant dénués de fondement les détails donnés par l'*Ordre* et le *Pays*, sur la pression qu'exerce le préfet du Gers dans l'arrondissement de Cordom, en vue de l'élection législative du 2 février prochain.

Il y a longtemps déjà que M. Monod, sous prétexte d'installer les délégués cantonnaux, se livre, au mépris des déclarations réitérées et publiques de son ministre, à de véritables tournées électorales, convoquant, à l'avance, dans chaque chef lieu, toutes les municipalités du canton.

Le *Pays* a dit, et je le maintiens de la façon la plus formelle, que le préfet du Gers avait fait annoncer officiellement son arrivée pour dimanche, dernier à Eauze, et pour lundi à Cazaubon, deux chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Condom.

Si c'est uniquement d'après des renseignements particuliers que vous avez cru devoir démentir, hier, les assertions du *Pays*, je ne puis que regretter d'avoir à constater à quel point vous avez été inexactement informés; si au contraire, vous n'avez fait que reproduire une note émanant du ministère de l'intérieur, je suis obligé de déclarer que l'employé de M. de Marcère qui l'a rédigée, a complètement travesti la vérité.

Je vous prie, Monsieur, et au besoin je vous requiers de publier cette lettre dans votre plus prochaine édition, vous offrant d'en payer l'insertion si elle dépasse les limites fixées par la loi.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

R. CAVALIER.
Secrétaire de la rédaction du *Pays*.

—

On sait que M. Martel a été proclamé hier, par la réunion plénière des gauches sénatoriales, candidat de la majorité républicaine à la présidence du Sénat.

Les vice-présidents choisis sont MM. Pelletan, pour l'Union républicaine; Leroyer, pour la gauche, et le comte Rampon pour le centre gauche; le quatrième siége de vice-président est réservé à la droite.

Quant aux secrétaires, on a désigné: MM. Scheurer-Kestner, pour l'Union républicaine; Mazeau et Casimir Fournier (Nord), pour la gauche; Bernard pour le centre gauche; les deux autres siéges sont réservés à la droite.

Quant aux questeurs, les trois membres actuellement en fonctions : MM. Toupet des Vignes, général Pélissier et Baze, tous de la gauche, sont maintenus comme candidats.

On assure que la plupart des sénateurs de la droite appuieront demain la candidature de M. le duc d'Audiffret-Pasquier pour la présidence du Sénat.

—

Dimanche dernier, la Société des sauveteurs de la Seine, a fondé la société française de sauvetage.

La Société française de sauvetage a pour objet de porter assistance aux noyés, aux inondés et aux victimes des épidémies et des accidents de toute nature, sur le territoire français, de propager les principes et les procédés de nature à sauvegarder l'existence des personnes menacées et d'étudier les causes des sinistres ou épidémies ainsi que les mesures à prendre pour en diminuer le nombre.

Afin d'atteindre ce but, elle se propose spécialement :

1° De se mettre en relation avec les sociétés locales qui existent déjà sur quelques points du territoire;

2° D'aider les sociétés soit par des subventions en argent, soit par le don d'appareils de sauvetage :

3° De faciliter la formation de Sociétés semblables dans les différents centres où il n'en existe pas :

4° De compléter l'action de ces Sociétés par l'organisation sur les canaux et rivières de postes pourvus de divers engins de Secours reconnus les plus utiles;

5° D'examiner les questions relatives à la sécurité des riverains des canaux, rivières et cours d'eau, et de procéder aux expériences qui lui paraîtraient nécessaires;

6° De décerner des médailles en écrin, des diplômes et des récompenses pécuniaires aux personnes qui se distinguent par des actes de courage et de dévouement dans les inondations, les incendies, les épidémies ci accidents quelconques, ou par des services éminents rendus à la Société;

7° D'accorder des secours aux familles des sauveteurs de la Société, victimes de leur dévouement dans des actes de courage;

M. Edmond Turquet, député de l'Aisne, a été nommé président;

Les vice-présidents sont :

MM. Cuvinot, ingénieur en chef, sénateur; Anatole de la Forge, directeur général de la Presse; Bragues, vice-président des Sauveteurs de la Seine; Goëzer, vice-président des Sauveteurs de la Seine.

—

D'après le *Voltaire*, le prochain mouvement préfectoral doit comprendre la nomination de M. Tirman à la préfecture de la Gironde. M. Decrais serait nommé trésorier-payeur général à Orléans, en remplacement de M. Rouland.

On parle aussi, selon le même journal, du remplacement de M. Devancoux, préfet de Tarn-et-Garonne, qui serait nommé receveur particulier des finances. MM. Dumarest et Schnerb, préfets du Finistère et de la Corse, seraient déplacés.

Enfin M. Ferdinand Duval serait nommé trésorier-payeur général de la Marne, en remplacement de M. Baroche.

—

Le tirage au sort des bureaux qui a eu lieu hier, au Sénat a donné au parti républicain la majorité dans huit bureaux sur neuf.

—

Mgr Claude Marie Magnin, évêque d'Annecy, est mort hier à six heures un quart du soir. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

—

La première chambre de la cour d'appel de Paris a rendu hier son arrêt dans l'affaire de la commune de Berchères-L'Evesque contre la sœur Marie Adèle, directrice de l'école communale de cette commune.

Conformément aux conclusions de l'avocat général, la cour a infirmé les ordonnances du président du tribunal civil de Chartres comme contenant, de la partde M. le président, un excès de pouvoir en ce qu'il serait intervenu dans l'appréciation d'un acte exclusivement administratif.

—

Petite bourse du 14 janvier.

3 0/0 76.75 — Amortissable 79.70 — 5 0/0 113.38, 3/4 37 1/2 43 3/4 — Italien 74, — Turc 11.35 — Banque ottom. 466. 25 — Egypte 253.75. 255 Hongrois 71 7/8.

Meilleure tenue.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Marseille, 14 janvier.

Les cercles républicains de la ville, quelques cafés et des maisons particulières ont illuminé à l'occasion de l'ouverture des Chambres.

Lyon, 14 janvier, 10 h. soir.

Les édifices communaux seuls et l'hôtel du général Bourbaki sont illuminés.

Les illuminations sont peu nombreuses dans l'intérieur de la ville, à l'exception de quelques rez-de-chaussée et des établissements publics.

Les faubourgs de la Croix Rousse des Brotteaux et de la Guillotière sont beaucoup plus éclairés.

A la Guillotière une société musicale exécute une promenade aux flambeaux.

De nombreux groupes de jeunes gens portant des lanternes circulent sur d'autres points.

La foule est très-nombreuse et très-animée dans les rues.

Aucun désordre.

Constantinople, 14 janvier

Une dépêche reçue par la Sublime-Porte confirme que la peste sévit à Astrakan, dans un rayon de 300 kilomètres.

Luxembourg, 14 janvier.

La Chambre est convoquée pour demain.

Le roi de Hollande a décidé que les funérailles du prince Henri auraient lieu avec les mêmes cérémonies que celles qui ont été ordonnées pour la princesse Amélie.

Saint-Pétersbourg, 14 janvier.

D'après les renseignements reçus au ministère de l'intérieur et au ministère de la guerre, le nombre de personnes qui sont tombées malades dans le village de Wettianka (gouvernement d'Astrakhan) jusqu'au 6 de ce mois s'élève à 298 sur lesquelles 246 sont mortes.

Tunis, 14 janvier.

Après une longue sécheresse très-inquiétante pour les récoltes, la pluie tombe depuis quelques jours dans toute la régence.

Calcutta, 14 janvier.

(*Officiel*). Le chef des Turis a offert de mettre à la disposition du gouvernement des Indes, 3.000 hommes de troupe.

Madrid, 14 janvier.

Le roi Alphonse inaugurera, en personne, le 2 février, le chemin de fer de Ciudad Real.

S. M. restera deux jours à Elvas et n'ira pas à Lisbonne.

Londres, 14 janvier.

Le *Journal officiel* annonce que le gouvernement français a dénoncé au gouvernement anglais les traités suivants, pour le 1er janvier 1880 : le traité de commerce du 23 janvier, l'article additionnel du 25 février, le second article additionnel du 27 juin, la première convention supplémentaire du 12 octobre et la seconde du 16 novembre 1860; le traité de commerce et de navigation conclu le 23 juillet 1873, la convention supplémentaire du 24 janvier 1874 et la déclaration, relativement à l'expertise, signée le même jour.

DERNIERE HEURE

Paris, 15 janvier, soir.

Le syndicat de la presse départementale, regrettant que le catalogue des lots de la loterie ne soit pas publié avant le tirage, — conformément à la décision de la commission de la loterie, — vote à M. Edouard Lebey, des remerciements pour le dévouement qu'il a apporté dans la défense des intérêts de la presse départementale et, en outre, lui donne tous pouvoirs pour obtenir en temps utile toutes communications relatives aux opérations de la loterie.

—

Constantinople, 15 janvier.

On assure que les Russes commenceront, dans une dizaine de jours, à évacuer Andrinople, que Sélami-Pacha réoccupera avec onze bataillons.

—

New-York, 15 janvier.

Un incendie considérable a éclaté, hier soir, dans Broadway. D'importants magasins d'habillements ont été brûlés. La perte s'élève au chiffre de deux millions de dollars.

SÉNAT

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*.

Séance du 15 janvier 1879.

La séance s'ouvre par le scrutin pour la nomination du président.

Votants	243
Suffrages exprimés	238
Majorité	120

M. Martel a obtenu 153 voix; M. d'Audiffret Pasquier, 81; M. le général Ladmirault, 2; M. Batbie, 1; M. Buffet, 1.

La droite porte M. Audren de Kerdrel comme vice-président.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux édition du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 15176

Ingénieurs

V. DUBREUIL, ingérieur, *installations* mécaniques, expertises, consultations techniques de 7 h. à 9 h. le matin et de 2 h. à 3 h. le soir, rue du Chemin de Fer, 35, (lundi et mercredi exceptés).

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 15 janvier, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre, Dunkerque, Bruxelles 755; Caen, Paris, Strasbourg, 760; Roche-sur-Yon, Besançon, 765. Le baromètre remonte ce matin et le vent à l'ouest et au nord-ouest. La situation s'améliore, mais le temps reste à éclaircies et à averses. Le température tend à baisser.

Situation à Lille, le 15 janvier. — Baromètre, hausse *variable*. Temps pluvieux. Bourrasque avec pluie. Vent S. O. Thermomètre, 8 h. matin, plus 6 0/10; 10 h. plus 7 0/10; midi, plus 8 5/10 2 h. plus 7 5/10.

COMMERCE

Marché de Courtrai du 13 janv.

Prix par hectolitre : Froment blanc. »» »» »» »»; Froment roux, »» »» »» »»; Seigle, »» »» »» »»; Avoine, »» »» »» »». Prix par 100 kilogrammes : Pommes de terre jaunes, » 9 »» » 11 50 Pommes de terre rouges, 10 »» » 12 50; Beurre par 1/2 kil. 1 41 1 50; Œufs, par 25, 3 86, 3 90.

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

Huile de colza les 100 kil. 73 »» 74 »» Huile de lin, les 100 kilos, 59 »», 61 »»; Graine de colza indigène et étrangère, les 100 kilos, »» »» »» »»; Graine de lin indigène, les 100 kil. »» »» »» »»; Tourteaux de colza, les 100 kil. 23 50 19 00; Tourteaux de lin, les 100 kil. 18 50 28 »»; Tourteaux de chanvre, »» »» »» »».

Observations. — Huile de colza : sur les quatre premiers mois, demandée, 70 fr. — Huile de lin : Rare. — Graine de colza : Calme. — Graine de lin : Calme. — Tourteaux : Calmes.

PARIS, 15 janvier. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	82 25	4 premiers	»» »»
Février	82 25	Suc. 88° d., 10/13	51 50
Mars-avril	82 75	» 7/9 disp.	58 »»
4 de mai	83 25	» bl. n° 3 cour.	60 60
Lin courant	67 50	4 de mai	62 60
Février	67 50	Farines 8 m., c.	59 50
4 de mai	69 25	Février	59 50
Spiritueux cour.	60 75	4 de mars	60 25
Février	60 50	Marque Darblay	61 »»

HOUILLES DU CENTRE

Valeurs.	Cts pr.	Cts du 15 janv.
Courcelles-Le	650 »»	»»» »» »»» »»
Crespin-lez A	80 »»	»»» »» »»» »»
Marly ..	298 »»	»»» »» »»» »»
Annœulin-D.	20 »»	»»» »» »» »»
St-Aldegonde	»»» »»	»»» »» »» »»

CORRESPONDANCE FINANCIERE DE LA BANQUE NATIONALE (CAPITAL 4,000,000)
PROPRIÉTAIRE DU JOURNAL LA «BOURSE»
11, RUE LEPELETIER, PARIS.

Bourse du 14 janvier 1879.

Les bourses allemandes étaient très-fermes; les consolidés anglais sont arrivés avec 1/4 de hausse, aussi notre marché a-t-il repris aujourd'hui un peu de fermeté. L'absence d'affaires seule, retarde le mouvement de hausse qui semble cependant commandé par les circonstances.

L'écart qui existe entre les deux 3 % n'est encore que de 3 fr. On sait que le tableau publié par le ministère des finances apprend que cet écart devrait être de 4.77.

Il y a donc, comme nous l'avons dit, 1,80 au moins à gagner, par 3 fr. de rente amortissable.

En fait pour opérer l'échange entre les deux fonds; échange que la Banque nationale réalise sans commission, ni courtage, etc... rendant titre pour titre, on débourse 3 francs par chaque 3 francs de rente échangée, soit 15 francs pour obtenir une obligation amortissable, et on est certain de réaliser 1 80 cinq fois, soit 9 fr. dans un bref délai.

Nous trouverions difficilement à indiquer une opération aussi lucrative.

RENSEIGNEMENTS. — *Finances Hongroises.* — A partir d'aujourd'hui, 14 janvier, figurent à la cote officielle, les titres du nouvel Emprunt hongrois, au capital nominal de 60 millions de florins, ou 150 millions de francs au change fixe de 2 fr. 50, identiques à ceux des Emprunts hongrois précédents de 1875, 1876 et 1877, dont ils continuent la série de numéros.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue du Fontenoy, direction de M. J. DESCHAMPS. — Jeudi 16 janvier, première représentation de: **Geneviève de Brabant,** grande opérette en 3 actes et 9 tableaux, paroles de MM. Crémieux et Tréfeu musique de J. Offenbach. Orchestre complet de 20 musiciens, costumes nouveaux.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

Prix des places : Fauteuils et galerie, 3 fr.; fauteuils d'orchestre et premières galeries, 2 fr., parquet et parterre, 1 fr. 25; secondes galeries 75 centimes.

Société Française Financière

Un à-compte de **30 francs** par action à valoir sur le dividende de l'exercice en cours, sera payé, en échange du **coupon n° 5**, le 1er février, aux caisses de la Société, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris, sous déduction de l'impôt, soit :

Par action nominative	**29 10**
Par action au porteur	**28 125**

17754

Protéger l'épiderme contre les influences extérieures
Rendre à la peau Velouté, Fraîcheur, Jeunesse, Beauté;
tel est le rôle été comme hiver de la
Crème Simon
à la Glycerine
et de son complément la
Poudre de riz Figaro
GROS
Paris, rue de Provence, 36. 63, rue de Lyon, Lyon
Détail:
Principaux Pharmaciens & Parfumeurs.

« Mess. Grimault et Ce,

» C'est mû par un sentiment de profonde » reconnaissance que je viens vous remercier » du bien que vous avez fait en faisant con» naître l'usage de votre **Guarana**. Pen» dant bien des années, j'ai souffert d'horri» bles maux de tête: si je puis aujourd'hui » me dire complètement guéri, c'est au **Gua»rana** que je le dois. »

CAPELCANN,
Directeur général de la Préfecture, en Roumanie. 17799